



Fiche d'adhérent à l'AJC 54

La cotisation s'élève à 10 euros par an pour les jeunes chasseurs de moins de 35 ans ayant plus d'une année de permis.

La cotisation est gratuite pour les jeunes de moins de 35 ans qui n'ont pas leur permis ou qui sont dans leur première année de chasse.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Souhaite chasser par l'intermédiaire des invitations proposées par l'AJC 54 :

Oui Non

Dispose d'une part de chasse :

Oui Non

Si oui, dans :

ACCA Privée Domaniale Communale

Recherche une part de chasse :

Oui Non

A retourner rapidement à l'adresse suivante :

*Association des jeunes chasseurs de Meurthe et Moselle
5, rue DROUIN
54000 NANCY*